

## Des dates qui marquent !



24 Juin :

**budget, emploi scientifique, regroupements**

A l'occasion de l'examen du projet de loi de finance rectificative pour 2014 (PLFR 2014), près de 300 personnes se sont réunies devant l'Assemblée Nationale à l'appel des organisations syndicales<sup>1</sup> de l'ESR, pour protester contre les nouvelles restrictions budgétaires (dont 397 M€ d'annulations de crédits de paiement dans le budget de la MIREs) introduites par le gouvernement, qui s'ajouteront à celles déjà annoncées par G. Fioraso (1,6 Mds de 2015 à 2017). Les députées Marie-Georges Buffet et Isabelle Attard sont venues apporter leur soutien au rassemblement.

Cette aggravation de l'austérité budgétaire risque de produire des effets dévastateurs dans les établissements, notamment une nouvelle dégradation de l'emploi, elle aussi confirmée par la secrétaire d'Etat (« les recrutements seront moins nombreux que précédemment »). Faisant suite à la session extraordinaire du Comité National de la Recherche Scientifique (CoNRS) du 11 juin 2014, ce rassemblement a au contraire réaffirmé l'effort indispensable en faveur de l'emploi scientifique, dans les universités et les organismes. **À travers la pétition lancée le 11 juin par le CoNRS, cette exigence doit s'exprimer massivement** (<http://www.change.org/fr/pétitions/au-gouvernement-français-l-emploi-scientifique-est-l-investissement-d-avenir-par-excellence>).

Lors de son intervention, le SNESUP-FSU a également rappelé l'exigence d'un moratoire des regroupements, désormais largement partagée, pour permettre une réécriture de la loi ESR sur ce point. À titre d'exemple, pour qui ne serait pas convaincu du pouvoir des regroupements de décider sans en référer aux CA des établissements membres, nous conseillons la lecture des directives ministérielles<sup>2</sup> sur la préparation des contrats de site : alors même qu'ils comprennent des volets relatifs aux activités non partagées des établissements membres, ces contrats seront établis sur la base d'un « projet stratégique », à fournir, pour les vagues A et B, au ministère avant la fin juillet et qui n'aura pas besoin d'être validé par les CA des établissements concernés !

Partout, à l'initiative du SNESUP-FSU, de la FSU, de l'intersyndicale du supérieur ou d'autres, **il est possible d'entraîner des votes dans nos universités contre les projets de regroupements actuels**, leurs statuts anti-démocratiques. Il est fondamental de poursuivre et d'amplifier nos contacts avec les parlementaires sur les regroupements et le budget : nos arguments convainquent au-delà de ceux qui nous soutiennent depuis les premiers débats sur la loi ESR.

**26 juin : Uni-e-s contre l'extrême droite**

Dans le cadre de la campagne « Uni-es contre l'extrême droite, ses idées, ses pratiques »<sup>3</sup>, festival étudiant contre le racisme le 26 juin, à partir de 18h, place de République à Paris.

**4 juillet : Clôture des Élections au CNRS**

Votez et faites voter pour les listes communes du SNCS-FSU et du SNESUP-FSU au Conseil Scientifique et aux Conseils Scientifiques des Instituts du CNRS<sup>4</sup>. Attention : les votes doivent parvenir par voie postale au CNRS avant le 4 Juillet 2014. (Attention : tenir compte des délais d'acheminement).

**du 19 au 23 août : ATTAC**

L'Université d'été européenne des mouvements sociaux (ESU)<sup>5</sup> se tiendra à Paris du mardi 19 au samedi 23 août (Université Paris-VII Diderot dans le 13ème arrondissement), à l'initiative du réseau des Attac d'Europe et avec la participation de nombreux réseaux et organisations venus d'Europe et d'autres continents. À noter particulièrement deux ateliers co-organisés par le SNESUP, sur « La recherche publique: pour quoi faire? Pour qui ? », et sur « Les mobilisations universitaires contre la marchandisation des savoirs ».

<sup>1</sup> FSU, SNTRS CGT, Sud, UNSA, SNPTES, CFTD, UNEF

<sup>2</sup> <http://snesup.fr/Presse-et-documentation?aid=7048&ptid=5&cid=2460>

<sup>3</sup> À l'appel de CGT, FIDL, FSU, UNEF, UNL, Solidaires

<sup>4</sup> <http://snesup.fr/Le-Snesup/L-actualite-du-SUP?aid=7038&ptid=5>

<sup>5</sup> <http://snesup.fr/Le-Snesup/L-actualite-du-SUP?aid=7046&ptid=5&cid=30>

